



Date, heure :	Lundi 28 août 2023 à 19h30
Lieu :	Maison de paroisse
Présents :	<b>19 dont 17 sur 840</b> paroissiens ayants-droits de vote
Excusés :	
Invité :	
Présidence :	M. Philippe Niederhauser, vice-président du Conseil
Procès-verbal :	Mme Nicole Racine

### Ordre du jour :

1.	Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 22.11.2022
3.	Compte de l'exercice 2022 - Présentation, discussion, rapport de vérification - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice - Rapport de la protection des données
4.	Nomination d'un (e) président (e) des assemblées de paroisse
5.	Election au Conseil de paroisse
6.	Informations du pasteur
7.	Informations du Conseil de paroisse
8.	Divers et imprévus

### Délibérations :

1.	<p><b>Accueil, salutations, organisation de l'assemblée</b></p> <p>M. le pasteur Stéphane Rouèche salue et donne la parole de bienvenue. Diverses citations dont celles-ci « Faites pour les autres ce que vous voulez qu'il fasse pour vous » ou « Celui qui ouvre son cœur change aussi celui de son visage. Equilibre, confiance en lien avec les autres.</p> <p>M. Philippe Niederhauser, vice-président du Conseil, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux paroissiens et paroissiennes présents et les remercie de leur intérêt pour notre communauté.</p> <p>Il précise que l'assemblée fixée en juin a été reporté à ce jour en raison de la démission de M. Ulrich Knuchel.</p> <p>Il constate que la présente assemblée ordinaire de paroisse a été convoquée selon les prescriptions légales et dans les délais. Il propose à l'assemblée Mme Nicole Racine comme secrétaire du PV et Mme [REDACTED] comme scrutatrice.</p> <p>L'ordre du jour est accepté, à l'unanimité, par l'assemblée.</p>
2.	<p><b>Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 22 novembre 2022</b></p> <p>Ce document pouvant être consulté sur le site internet et/ou auprès de la présidente du Conseil de paroisse, il est renoncé à sa lecture. Personne n'en demande lecture.</p> <p>La secrétaire exprime ses remerciements à [REDACTED] en tant que « correcteur ».</p> <p>Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.</p>

3. **Comptes de l'exercice 2022**

**Présentation, discussion, rapport de vérification**

Mme Barbara Bourquin, administratrice présente et commente les rubriques des comptes de l'exercice 2022, approuvés par le Conseil de paroisse le 2 mai 2023 et établis selon le modèle comptable harmonisé (MCH 2) du canton de Berne, au moyen du logiciel Crésus.

Le compte global présente un excédent de revenus de CHF 4'521.79 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 56'354.00. L'amélioration est de CHF 60'875.79. La principale différence se situe au niveau des impôts et des investissements prévus qui n'ont pas eu lieu. Le montant des amortissements et des intérêts passifs est moins élevé que les prévisions du budget.

Plusieurs rubriques dites « fonctions » sont présentées par poste avec les explications.

L'état des comptes au 31.12.2022 est :

Total des revenus	CHF	60'875.79
Total des charges	CHF	56'354.00
Excédent de revenus	CHF	<b>4'521.79</b>

La fortune administrative au 31.12.2022 est de **CHF 457'062.93**

Question de :

■■■■■ que devient l'investissement chauffage de CHF 228'000.- ?

Réponse : cet investissement est reporté en 2023.

Compte 3510.3636. Collecte pour la cible : ■■■■■ fait remarquer que le montant au budget ainsi que celui des comptes 2021 est nettement plus élevé que le montant dans les comptes 2022.

La raison de cette différence provient du bénéfice réalisé lors de la course de la solidarité qui a été directement versé à la Cible sans passer par la Paroisse, ce qui était le cas avant.

Compte 3520 : ■■■■■ fait remarquer que le montant des comptes 2022 est plus élevé de CHF 4'000.- que celui du budget Formation.

Ce dépassement est lié aux indemnités et aux traitements des catéchètes suite au rassemblement des 10H et 11H. Une stabilité à la baisse devrait être faite.

■■■■■ adresse des remerciements à l'administratrice pour son excellente présentation.

L'administratrice donne lecture du rapport de vérifications de la Fiduciaire Soresa établi en date du 2 juin 2023. Ce rapport propose d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

**Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice**

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022 et donne décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice. L'administratrice est félicitée par applaudissements pour son excellente présentation et son travail.

**Rapport de la protection des données**

La lecture, par l'administratrice, du rapport en date du 13.12.2022, de l'autorité de surveillance en matière de la protection des données selon l'article 33 est faite.

La procédure est un contrôle à l'improviste selon un listing.

4.	<p><b>Nomination d'un (e) président (e) des assemblées de paroisse</b> Suite à la démission de [REDACTED] le Conseil est à la recherche d'un (e) président (e) des assemblées de paroisse.</p> <p>L'assemblée n'a pas de proposition à donner. Le Conseil va poursuivre des recherches.</p> <p>La présidente remercie [REDACTED] pour avoir œuvré au sein de notre paroisse en tant que président des assemblées et une petite attention lui est remise.</p>
5.	<p><b>Election au Conseil de paroisse</b> Le Conseil a le plaisir de vous présenter Mme Nicole Lecomte en tant que nouvelle conseillère.</p> <p>L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissements l'élection de Mme Nicole Lecomte.</p>
6.	<p><b>Informations du pasteur</b> Notre pasteur, M. Stéphane Rouèche. Il informe officiellement l'assemblée de son déménagement à Marin depuis le 21 juillet 2023. L'étage du rez-de-chaussée est mis à sa disposition pour lui permettre de garder le bureau et recevoir les rendez-vous pour le fonctionnement de la paroisse. Il relève l'excellent parrainage très apprécié et appréciable pour la Course de la solidarité. Il relate les divers événements notamment le ou les « culte hors église ». C'est toujours de bons moments à partager. Il termine en relevant qu'il se plaît à travailler avec son Conseil.</p> <p>[REDACTED] demande que va devenir l'appartement. Le Conseil va procéder à une location.</p> <p>[REDACTED] le remercie et soulève la chance d'avoir une telle personne pour notre paroisse et l'élan qu'il apporte à notre communauté.</p>
7.	<p><b>Informations du Conseil de paroisse</b> La présidente donne lecture de son rapport relatant les activités des 6 derniers mois. Le détail de tous ces événements est joint à l'original du procès-verbal.</p> <p>Elle informe que l'installation du nouveau chauffage a commencé. Les prochains hivers seront moins rudes sur les bancs de l'église.</p> <p>Le Conseil de paroisse se penche actuellement sur les enjeux et les complexités liés au processus d'une éventuelle fusion avec la paroisse de Nods. Une fusion est un événement majeur qui peut avoir des implications significatives sur différents aspects opérationnels,</p> <p>Le Conseil de paroisse de Diesse se pose de nombreuses questions. C'est pourquoi avant de se prononcer, il va particulièrement étudier le rapport de base qui lui sera remis.</p> <p>Le Conseil de paroisse tient à exprimer ses remerciements à [REDACTED] pour leur contribution au sein du groupe.</p> <p>Des remerciements sont adressés à ceux qui offrent de leur temps pour apporter une aide précieuse.</p> <p>Elle félicite la nouvelle conseillère et la remercie pour son engagement.</p>



	<p>Elle exprime toute sa gratitude envers notre pasteur Stéphane Rouèche et termine en remerciant les employés et les membres du Conseil pour tout le travail accompli.</p> <p>La porte reste ouverte à celui ou celle qui souhaite rejoindre notre Conseil.</p>
8.	<p><b>Divers et imprévus</b></p> <p>Intervention de [REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Au sujet de la fusion. L'ultime question « spirituellement en tant que chrétien que voulons- nous ».</li><li>• La question des coussins sur les bancs est remise sur la table.</li><li>• Félicitations pour le nouveau site</li></ul> <p>Intervention de [REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il évoque le témoignage d'un participant originaire du Honduras qui revient toujours à cette course après le versement de dons.</li></ul> <p>Intervention de [REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il communique la rencontre avec le GTI, le Conseil de paroisse + [REDACTED] après laquelle suivra une assemblée « extraordinaire » il s'agit d'un processus démocratique pour aller de l'avant dans ce processus de fusion.</li></ul> <p>M. Philippe Niederhauser clôt cette assemblée.</p>

L'assemblée est levée à 20h25

Lamboing, le 28 août 2022 / NR

Philippe Niederhauser  
Vice-Président du Conseil Assemblées

Nicole Racine  
Secrétaire des procès-verbaux